

l'ordre des médecins envisage sa repentance

l'ordre des médecins, qui a tenu hier sa réunion annuelle à Paris, a indiqué son «intention d'examiner un texte de déclaration de repentir» concernant son attitude envers les médecins juifs sous le régime de Vichy, et ce «à l'initiative de son président, le Pr Bernard Glorion». Le procès Papon a réactivé l'intérêt du corps médical pour cette période de l'histoire. L'hebdomadaire «Impact médecin» lui consacre un dossier spécial intitulé «les Médecins et Vichy» (collaborateurs et résistants), tandis que le «Quotidien du médecin» titre à la une sur l'initiative: «Cinquante-sept ans après», de l'ordre. Pour rappel, un décret de Pétain publié le 11 août 1941 limitait à 2% par département le nombre de médecins juifs et l'ordre a appliqué avec un certain «zèle» cette éviction, tout comme celle visant les médecins étrangers, rappelle la presse médicale. Après l'Episcopat français, un syndicat policier et la Croix-Rouge internationale, l'ordre se penche à son tour sur cette époque noire de son passé. Mais, selon l'ordre, des archives entreposées dans les caves ont «malencontreusement» été détruites lors du récent déménagement du siège de l'instance, transféré du boulevard de Latour-Maubourg au boulevard Haussmann. D'après l'ordre, de vieux documents «partant en poussière à la moindre manipulation» sont ainsi partis en fumée dans un «petit incendie accidentel».